Dangers de l'intégrisme

1996/2118(INI) - 13/07/1998

Le Parlement européen a rejeté par 158 voix pour, 305 contre et 27 abstentions le rapport de M. Arie OOSTLANDER (PPE, NL) sur les dangers de l'intégrisme. Le Parlement européen avait au préalable rejeté de nombreux paragraphes de ce rapport et notamment ceux qui demandaient : -que la Communauté soutienne la lutte contre les excès terroristes des fondamentalismes religieux, -qu'une politique préventive de l'Union soit mise en place en matière de fondamentalisme religieux à caractère violent afin que les fauteurs de trouble étrangers ne trouvent pas en Europe un terreau fertile, -qu'une politique extérieure commune s'engage sans équivoque en faveur de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme, celle-ci ne devant pas susciter d'inutiles réactions anti-occidentales et ou attiser le fondamentalisme religieux - ce qui a été le cas de la politique européenne à l'égard de la guerre en Bosnie. A noter qu'auparavant, le groupe UPE avait déclaré qu'il ne participerait pas au vote car le statut de la religion relève de la compétence nationale.